Janvier 2018
Numéro 4

# Des nouvelles du bercail paysan

Dans ce numéro

Cantil'hom chante pour nous ..... 1
Envol Isère Autisme ..... 2
SESSAD Bièvre Valloire ..... 2
Démarches administratives ..... 2
La commission financement ..... 3
Conversion agriculture bio ..... 4
Nos prochains rendez-vous .....4

## Bonne et heureuse année 2018 à tous !

## Cantil'hom chante pour le bercail

Le vendredi 15 décembre 2017, à 20 heures, le chœur d'hommes de St Siméon de Bressieux a présenté son concert de Noël. En première partie, nous avons été charmés par Fol'escapade, un groupe de 4 jeunes femmes, puis ce sont les messieurs qui nous ont régalé. A l'entrée de l'église, deux charmantes hôtesses distribuaient des enveloppes tamponnées avec nos coordonnées. Les spectateurs ont glissé leur participation financière dans les enveloppes qui ont été ramassées à l'entracte. C'est à ce moment là que nous avons pu présenter à tous l'objet de notre association et décrire notre projet.

A l'issue du concert, le chœur d'hommes nous a annoncé la somme récoltée qui est proche de 900 euros. Notre président a pris la parole pour remercier les chanteurs et les spectateurs pour leur générosité. Outre les aspects financiers, il a indiqué combien il est important pour nous de sentir tout ces élans du cœur qui nous soutiennent et nous permettent de persévérer dans nos démarches.

Nous remercions tout particulièrement **Daniel Postic** qui a eu la gentillesse de proposer notre association à ses compagnons.

Un grand merci aussi à **Noélie Juge** qui a fabriqué les sacs du bercail que nous avons pu vendre lors du concert. Elle a eu la gentillesse de nous les apporter pour nous éviter de payer les frais de port.

## Les démarches administratives de l'association du Bercail

Cadeau de Noël : nous avons obtenu notre **numéro de SIRENE** pour l'association. Rappelons qu'il s'agit de son immatriculation au répertoire national des entreprises et des établissements (appelé également répertoire Sirene : système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements), géré par l'Insee .

Cela nous permettra de demander des subventions auprès de l'État ou des collectivités territoriales ; ainsi que d'employer des salariés ;

**A noter:** l'association a investi dans l'achat d'un **tampon** avec nos coordonnées. Si vous en avez besoin, n'hésitez pas à nous le demander.

# Invitation au conseil d'administration d'Envol Isère Autisme

Le 19 décembre 2017, nous avons été invités à présenter notre projet au conseil d'administration d'Envol Isère Autisme.

Martine et Raymond s'y sont rendus et, à l'aide d'un diaporama, ont exposé notre projet.

Les membres du conseil d'administration d'Envol Isère Autisme ont été séduitss par la structure que nous souhaitons créer. A l'évidence, ce que nous proposons peut parfaitement correspondre à certaines personnes avec autisme adhérents à cette association. La petite taille du lieu de vie, le quotidien qui s'approche plus de la vie d'une famille que de celle d'une institution, la proposition d'activités fonctionnelles (et non occupationnelles) en lien avec les animaux sont les éléments qui les ont tout particulièrement séduits.

G. Lubart, présidente de l'association Envol Isère Autisme, en accord avec les membres du conseil d'administration, a proposé de réaliser une lettre d'engagement indiquant leur soutien à notre projet, que nous pourrions joindre à notre dossier. Cela peut être un plus puisque cette association est reconnue comme bonne gestionnaire par le conseil départemental pour le FAM (Foyer d'accueil médicalisé) et les deux SESSAD autisme pour lesquels elle a été agréée.

Ils pourront également nous aider à évaluer les besoins et, si nous le souhaitons, dans la rédaction du projet et/ou dans la gestion de la structure une fois créée.

# Une visite des professionnelles du SESSAD Bièvre Valloire de La Côte St André.

Laurence Ghibaudo, éducatrice spécialisée ; Audrey Chenavasse et Géraldine Deleuze (respectivement, directrice et coordonnatrice) du SESSAD Bièvre Valloire (de la fondation OVE) sont venues visités la maison du père du Raymond (où nous souhaitons développer le lieu de vie) et l'exploitation agricole. L'objectif était de voir , dans un premier temps, ce qu'il est possible de prévoir comme activités sur le site, dès le printemps, pour Simon, afin qu'il investisse peu à peu les lieux. L'idée est que le SESSAD, qui accompagne Simon depuis 10 ans, assure une transition progressive vers ce que nous souhaitons être son lieu de vie à l'âge adulte. Elles souhaitaient voir également si d'autres activités pourraient être proposées à un groupe de jeunes encadrés par le SESSAD de façon ponctuelle ou plus régulière dans un second temps.

# La commission « financement »

La commission « financement » s'est tenue chez Raymond, le mercredi 29 novembre. Etaient présents, Loïc Sueur, Denis Félix, Raymond Riban et Anne-Françoise Berger.

Trois axes de réflexion et de travail à mettre en œuvre :

⇒ Re-travailler le budget prévisionnel une fois que le projet sera ré-écrit en tenant compte des décisions qui seront prochainement tranchées telles que par exemple : nombre de jours d'ouverture, nombre de résidents, estimation de l'accueil de jour en quantitatif et en coût, contrat de volontariat associatif  statut des personnels (permanent-autre), trésorerie de départ, cagnotte pour incidents ponctuels ou départs retraite, recettes des produits des ateliers à inscrire au budget prévisionnel. Il faut aussi réfléchir/trancher sur une éventuelle compensation financière reversée à l'exploitation par le lieu de vie (LVA) si investissement fait par l'exploitation et mise à disposition du LVA : montant > conventions de « travail » et financière

⇒ Travailler un budget spécifique "accueil de jour" dans le cas où l'on ne puisse échapper à l'obligation de débuter uniquement sur cette formule :

- est-ce que cet accueil peut être suffisamment "rentable" pour salarier des personnels encadrant

- faut-il envisager que l'exploitation ait le statut de ferme pédagogique trouver le statut de ferme pédagogique et les contraintes qui lui reviennent > cf : Accueil paysan : accueil thérapeutique

⇒ Investissements : quels financements ?

- les fondations/mécénat. Commencer à faire des dossiers dès 2018 même si l'on sait que l'on ne sera certainement pas retenu (car il faut pouvoir démontrer que l'association est reconnue/légitime, quelle peut présenter des budgets...). Cela nécessite de faire une veille régulière sur les divers appels à projet

- le conseil régional : voir s' il y a des appels à projet d'intérêt général

Denis se propose de débuter cette veille. Anne-Françoise et Denis pourront travailler à des réponses s'il y a des appels courant 2018.

Pour cela il faudra attendre d'avoir une estimation des coûts d'investissement pour la maison et pour l'accessibilité de l'exploitation pour activités. Egalement décider de tranches de travaux en fonction de l'évolution de l'accueil que l'on souhaite mettre en œuvre. Les architectes de Terre de liens doivent nous fournir des estimations de coût.

## La prochaine date de commission

Nous avons décidé, dès la création de l'association, que les commissions seraient ouvertes à tous. C'est pourquoi nous vous donnons ci-dessous la date de la prochaine réunion à laquelle vous êtes conviées. N'hésitez pas à nous prévenir si vous venez pour que nous puissions gérer le nombre de chaises.

**La commission « affiner le projet — étudier les besoins du territoire » :**

le **vendredi 19 janvier de 16 h à 17h30**, 76 route de la Bièvre, à Gillonnay (chez Raymond)

**Venez nombreux !**

## Nos prochains rendez-vous

**=> le 10 janvier :** réunion de bureau chez Martine

=> **le 17 janvier** : rencontre avec le groupe de Terre de Lien qui accompagne notre projet chez Raymond.

**=> le 19 janvier :** rencontre avec M. Neuder, président de la communauté de commune Bièvre Isère

**=> le 19 janvier :** réunion de la commission « affiner le projet—évaluer les besoins » chez Raymond.

**=> le 25 janvier :** réunion avec l'URIOPSS à Lyon

**=> le 8 février :** rencontre avec les membres de l'association « Binette et compagnie » de St Antoine l'Abbaye chez Martine et Yannick

# Réunion d'accompagnement individuel à la conversion à l'agriculture biologique

Le 29 novembre, Daniel RODINSON (Terre de Liens), Raymond RIBAN, Loïc SUEUR et Yannick CROISIER ont participé à une réunion avec Olwen THIBAUD de la chambre d'agriculture de l'Isère.

Dans un premier temps, Loïc et Raymond ont présenté l'historique du projet, la situation actuelle du troupeau et des terrains. Ils ont rappelé que notre objectif est l'autonomie alimentaire des troupeaux.

Dans un second temps, Mme Thibaud a présenté la démarche de conversion. Cette première rencontre est gratuite. Ensuite, il y a l'étude du projet de conversion qui comprend une étude de l'évolution technique et le chiffrage économique. Cette étude est prise en charge en grande partie (région) ; il y a un reste à charge de 100 à 250 €HT. Il y a aussi un suivi par une Conseillère technique OV bio: 1 à 2 visites / an. Prises en charge en partie (région, chambre agriculture), avec un à reste à charge de 160 €/j. Il faut aussi prendre en compte le coût de la certification.

La durée de la conversion est de 2 ans pour les cultures annuelles, prairies (y compris luzerne et fauche) et 3 ans pour les cultures pérennes. Pour les moutons, la conversion est réalisée en 6 mois.

Pour clore cette première rencontre, Mme Thibaud a décrit les démarches à réaliser lors de l'engagement à la conversion « agriculture biologique ».

LE BERCAIL PAYSAN

## Le Bercail Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles
1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay
Président : Raymond RIBAN
Trésorière : Anne-Françoise BERGER
Secrétaire : Martine CROISIER
lebercailpaysan@orange.fr
06.26.55.14.17
https://www.facebook.com/Un-avenir-pour-un-autiste-114594612317034/
https://www.leetchi.com/c/un-travail-pour-un-autiste

**Il reste une quinzaine d'agneaux à vendre. Merci de faire passer l'info à tout votre réseau.**

**Pour plus de renseignements, contacter Loïc au 06.58.07.56.43**